

Georges DUPONT
Conseiller Communal

Grâce-Hollogne, le 13 novembre 2000

A l'attention de Monsieur Mottard

Bourgmestre

Propositions ECOLO pour le conseil communal du 20 novembre

Ces derniers temps, les Organismes Génétiquement Modifiés font l'actualité. L'utilisation de nouvelles technologies, l'incorporation des OGM dans les produits de base de l'alimentation nous font craindre de nouveaux dérapages.

Les citoyens et consommateurs que nous sommes veulent se mobiliser contre les conséquences néfastes de ces manipulations. Des études récentes démontrent avec pertinence le danger de ce type de culture préconisée et développée par des multinationales de l'agro-alimentaire.

Les citoyens à travers les organisations de défense des consommateurs et le monde agricole, respectueux d'une agriculture saine, se mobilisent. Test achat éditait dernièrement une brochure à l'intention des consommateurs pour les mettre en garde contre la consommation de ces produits. Des grandes surfaces de distribution ont retiré les aliments soupçonnés de contenir des OGM.

En matière de politique économique de la santé, il est impératif d'appliquer le principe de précaution selon lequel tant que l'innocuité d'un produit n'est pas démontrée, il faut s'abstenir sur la promotion de celui-ci.

Vache folle et poulet à la dioxine sont les effets néfastes de l'industrialisation dans le domaine de l'élevage avec les conséquences que l'on connaît aujourd'hui.

A notre tour, nous souhaitons agir et nous vous proposons trois types d'action :

1. Les autorités communales proposent aux directions des écoles et infrastructures communales d'exiger, dans les cantines scolaires et autres cafétérias, la fourniture d'aliments certifiés sans OGM. Le CPAS pourrait adopter la même démarche pour la fourniture des repas aux personnes.

2. Tout cela pourrait faire l'objet d'une information aux élèves et parents dans les

écoles.

3. La mise sur pied d'une table ronde rassemblant, le monde agricole, des techniciens de l'agro alimentaire et des représentants du conseil communal permettra sans nul doute de sensibiliser les agriculteurs sur cette problématique.

4. Afin de montrer l'exemple comme d'autres communes, de déclarer la commune de Grâce- Hollogne << Territoire sans Organismes Génétiquement Modifié >> même si cela ne présente qu'un caractère symbolique.

Ces propositions ne nécessitent pas d'investissement financier important mais une volonté politique de faire avancer les choses.

Dans l'attente de vous voir, je vous prie d'accepter, Monsieur le bourgmestre, mes meilleures salutations.

Georges Dupont